



# Tap Magic Plasma Cut

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)  
Date d'émission: 03-26-2026 Version: 1.0

### SECTION 1 Identification

#### 1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Tap Magic Plasma Cut

#### 1.2. Autres moyens d'identification

Autres moyens d'identification : 8LMT-PLASMA05, 8LMT-PLASMA55, 8LMT-PLASMA275

#### 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Fluide de table à arc plasma  
Restrictions d'emploi : Aucune donnée disponible

#### 1.4. Données relative au fournisseur

The Steco Corporation  
2330 Cantrell Road  
Little Rock, AR 72202  
USA  
T 800-643-8026  
[steco@tapmagic.com](mailto:steco@tapmagic.com)

#### 1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 800-255-3924

### SECTION 2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Autres dangers non classés : L'exposition peut aggraver les problèmes oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

### SECTION 3 Composition/information sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# Tap Magic Plasma Cut

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)
Triethanolamine	Triethanolamine 2,2',2"-nitrilotriethanol	n° CAS: 102-71-6	0,75

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## SECTION 4 Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche à l'eau.

### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Symptômes/effets après ingestion	: Irritation possible des muqueuses, de l'appareil digestif, nausées, vomissements.
Symptômes/Effets attendus, aigus et différés	: Aucun effet significatif ou danger critique connu.

### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

## SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
--------------------------------	--

### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Non inflammable.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
------------------------------	--

# Tap Magic Plasma Cut

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Mesures générales : Aucune action ne doit être entreprise sans formation appropriée ou si elle implique un risque personnel. Ventiler la zone de déversement. Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Empêcher les eaux de ruissellement de pénétrer dans les égouts, les canalisations ou les cours d'eau.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
- Pour plus d'informations, se reporter à la section 13

### SECTION 7 Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

#### 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

### SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Triethanolamine (102-71-6)	
<b>Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
<b>Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
VEMP	5 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	S
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety

# Tap Magic Plasma Cut

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Triethanolamine (102-71-6)</b>	
<b>Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
<b>Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2025
<b>Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2025
<b>Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2025
<b>Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
LEMT STEL	10 mg/m <sup>3</sup>
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
<b>Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
LEMT STEL	10 mg/m <sup>3</sup>
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-090-2024)
<b>Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT LMPT	3,1 mg/m <sup>3</sup>
	0,5 ppm
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Act, R.S.O. 1990, c. O.1 - R.R.O. 1990, Reg. 833: Ontario table of occupational exposure limits
<b>Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine

# Tap Magic Plasma Cut

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Triethanolamine (102-71-6)</b>	
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2025
<b>Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
LEMT TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
LEMT STEL	10 mg/m <sup>3</sup>
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Triethanolamine
ACGIH® TLV® TWA	5 mg/m <sup>3</sup>
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Eye & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2025

### 8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des mains:</b>
Gants de protection obligatoires

<b>Protection oculaire:</b>
Lunettes de sécurité

<b>Protection de la peau et du corps:</b>
Porter un vêtement de protection approprié

<b>Protection des voies respiratoires:</b>
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

# Tap Magic Plasma Cut

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Apparence	: Liquide.
Couleur	: Vert
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 9
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,01
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 34 mm <sup>2</sup> /s
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Non oxydant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Teneur en COV : < 1 %

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Bases fortes. Acides forts. Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11 Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Aucune donnée disponible
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Aucune donnée disponible
Toxicité aigüe (inhalation)	: Aucune donnée disponible

Triethanolamine (102-71-6)	
DL50 orale rat	4200 – 11300 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Aucune donnée disponible pH: 9
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Aucune donnée disponible pH: 9

# Tap Magic Plasma Cut

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Aucune donnée disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Aucune donnée disponible
Cancérogénicité	: Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	: Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Aucune donnée disponible
Danger par aspiration	: Aucune donnée disponible
Voies d'exposition possibles	: Inhalation. Contact avec la peau et les yeux. Ingestion.
Symptômes/Effets attendus, aigus et différés	: Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Symptômes/effets après ingestion	: Irritation possible des muqueuses, de l'appareil digestif, nausées, vomissements.

## SECTION 12 Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Aucune donnée disponible

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Aucune donnée disponible

Triethanolamine (102-71-6)	
CL50 - Poissons [1]	11800 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	609,98 mg/l
Algues ErC50	169 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	512 mg/l
CE50 72h - Algues [2]	216 mg/l
NOEC chronique poisson	> 1 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Aucune donnée disponible

Gaz à effet de serre fluorés : Non

## SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

# Tap Magic Plasma Cut

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Méthodes de traitement des déchets : Élimination de contenu/contenant conformément aux consignes de tri du collecteur agréé et aux dispositions locales et régionales.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas déverser à l'égout.

### SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers environnementaux</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### SECTION 15 Informations sur la réglementation

#### Triethanolamine (102-71-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Triethanolamine (102-71-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 03-26-2026

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.